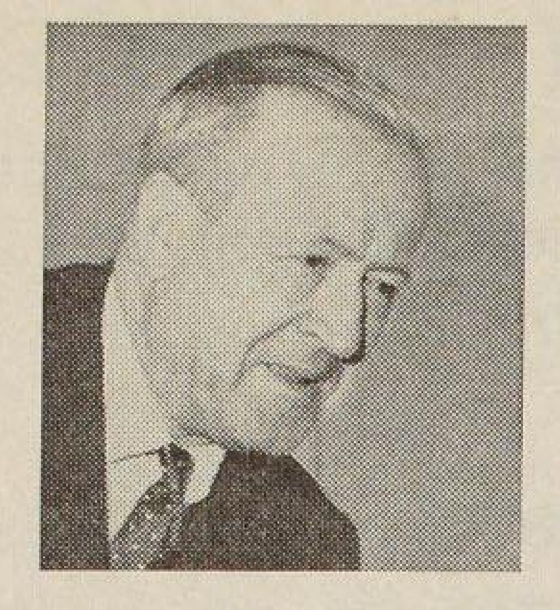


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1967

1re Circonscription du département de la Seine Saint-Denis
(Saint-Ouen - Épinay - Ile St-Denis - Pierrefitte - Villetaneuse)

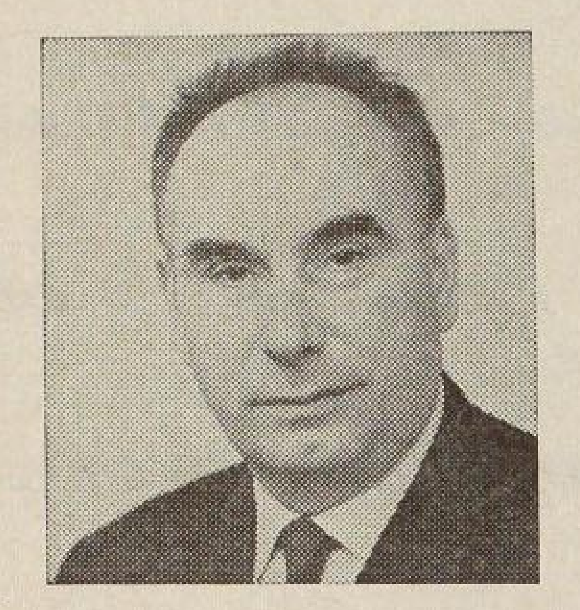
Etienne FAJON

Instituteur, Membre du Bureau politique du Parti Communiste Français
Directeur de « l'Humanité »

Député sortant

CANDIDAT UNIQUE DE TOUS LES PARTIS DE GAUCHE

présenté par le Parti Communiste Français



Fernand LEFORT

Métreur, Maire de Saint-Ouen, Conseiller Général de la Seine

Remplaçant éventuel

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars, au premier tour de scrutin, 25.526 d'entre vous nous ont accordé leurs suffrages.

Ce premier tour nous a placés très largement en tête. Nous avons approché la majorité absolue.

Nous devançons de 8485 voix le candidat du pouvoir gaulliste.

AU SECOND TOUR, DIMANCHE 12 MARS, VOUS VOTEREZ EN MASSE POUR TRANSFORMER CE SUCCÈS EN TRIOMPHE

Il ne reste plus que deux candidats en présence :

— le candidat du pouvoir gaulliste

— le candidat du Parti Communiste Français qui devient celui de tous les démocrates

Dès lundi, les représentants des formations de gauche se sont rencontrés. Ils ont constaté que les voix obtenues par leurs partis dépassent de 1.300.000 celles du parti gaulliste. Ils appellent les électrices et les électeurs à "reporter le 12 mars prochain, dans chaque circonscription, leurs suffrages sur le candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel".

ATTENTION ! Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote

AINSI, LES CHOSES SONT CLAIRES

Dimanche dernier, dans notre circonscription, les candidats des trois partis de gauche, ont obtenu ensemble 32.694 voix, ce qui représente plus de 61 % des suffrages exprimés.

Dimanche prochain, tous ces électeurs, et d'autres avec eux, iront aux urnes avec le bulletin de vote du candidat unique de tous les partis de gauche.

- ***Pour parachever la défaite du candidat du pouvoir gaulliste***
- ***Pour renforcer l'union des travailleurs et des démocrates***
- ***Pour que vos intérêts continuent d'être bien défendus***

Vous bloquerez vos suffrages, le 12 Mars sur

Etienne FAJON

DÉPUTÉ SORTANT

Candidat unique de tous les Partis de gauche

ET

FERNAND LEFORT

Remplaçant éventuel

ATTENTION ! Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote.
Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms d'Etienne FAJON et de son remplaçant éventuel Fernand LEFORT. N'inscrivez rien sur le bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement votre bulletin serait nul.

Vu, le candidat

IMP. L. DENOLF - ST-OUEN